



Commission scolaire des Chic-Chocs

Procès-verbal de la séance ordinaire du **conseil des commissaires** de la Commission scolaire des Chic-Chocs, tenue à l'école Esdras-Minville de Grande-Vallée, le **mardi 24 septembre 2019, à 19 h 00**, sous la présidence de monsieur J. Antonio Blouin.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

En l'absence du président, le vice-président, monsieur J. Antonio Blouin, souhaite la bienvenue aux participants et ouvre la rencontre.

2. VÉRIFICATION DU QUORUM

Neuf commissaires sont présents et forment quorum, mesdames et messieurs les commissaires :

J. Antonio Blouin	Julie Pariseau (GASPÉ)
Jean-Yves Dupuis	Aline Perry
Jacques Létourneau (SADM)	Isabelle Richard
Sébastien Lévesque (SADM)	France Tapp
Marie-France Minville	

Les commissaires, madame Aline Smith et messieurs Jean-Marc Lemieux et Jean-Pierre Pigeon, sont absents et ont avisé de leur absence.

Sont aussi présents :

Madame Nathalie Cotton	directrice des Services éducatifs aux jeunes
Madame Deslilas Fournier	directrice générale
Monsieur Claude Petitpas	directeur du Service des ressources informationnelles et du secrétariat général
Monsieur Martin Roy	directeur, Service des ressources financières
Monsieur David Smith	directeur du Service des ressources matérielles, de l'approvisionnement et du transport scolaire

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Vérification du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Période de questions (5 minutes)
5. Adoption et suivi des procès-verbaux
 - 5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 27 août 2019
 - 5.2 Suivi au procès-verbal de la séance ordinaire du 27 août 2019
6. Enjeux politiques
 - 6.1 Poursuite du mandat d'un commissaire
7. Direction générale et communications
Aucun point
8. Service des ressources financières
Aucun point
9. Services éducatifs aux jeunes
 - 9.1 Règles relatives à l'admission et à l'inscription des élèves dans les écoles 2020-2021
 - 9.2 Cadre d'organisation des services éducatifs 2020-2021
 - 9.3 Calendrier scolaire 2020-2021
 - 9.4 Organisation scolaire, version 6
10. Services éducatifs aux adultes et à la formation professionnelle
Aucun point
11. Service des ressources humaines
Aucun point
12. Service des ressources matérielles, de l'approvisionnement et du transport scolaire
 - 12.1 Rénovation des salles d'eau et consolidation structurale du plancher au collège Saint-Martin

- 12.2 Services de gardien(ne) pour résidence d'élèves adultes (Centre de formation de la Côte-de-Gaspé, C.-E.-Pouliot)
- 13. Service des ressources informationnelles et du secrétariat général
Aucun point
- 14. Informations
 - 14.1 Rapport de la présidence
 - 14.2 Rapport de la direction générale
 - 14.3 Rapport de délégation, de représentation ou de participation des commissaires
 - 14.4 Rapport des commissaires-parents
 - 14.5 Informations des établissements
 - 14.6 Reddition de comptes des administrateurs
 - 14.7 Reddition de comptes des autres comités de gouvernance
- 15. Période de questions du public (10 minutes)
- 16. Autres affaires
- 17. Correspondance et dépôt de documents
- 18. Questions et commentaires des commissaires
- 19. Ajout
- 20. Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Aline Perry, et résolu,

CC-1909-027

CC-1909-027

que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC (5 minutes)

Pas de public présent, aucun droit de parole n'est accordé.

5. ADOPTION ET SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX

5.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 20 AOÛT 2019

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Sébastien Lévesque, et résolu,

CC-1909-028

CC-1909-028

que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 20 août 2019 soit adopté tel que rédigé.

5.2 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 20 août 2019

Un suivi est apporté concernant le point 7.1.

6. ENJEUX POLITIQUES

6.1 POURSUITE DU MANDAT D'UN COMMISSAIRE

VU le Règlement relatif au code d'éthique et de déontologie des commissaires;

CONSIDÉRANT l'absence de la commissaire madame Aline Smith pour plus de quatre séances consécutives;

CONSIDÉRANT l'état de santé actuel de la commissaire;

VU l'article 193, troisième alinéa de la Loi sur les élections scolaires qui stipule que « le conseil peut aussi, en temps utile, décréter que n'entraîne pas la fin du mandat du commissaire son défaut d'assister dû à un motif sérieux et hors

de son contrôle et ne causant aucun préjudice aux électeurs de la commission scolaire ou de la circonscription de ce commissaire »;

CONSIDÉRANT l'incertitude régnant autour du processus électoral des commissaires;

CONSIDÉRANT la préoccupation des commissaires pour les dossiers couvrant l'ensemble du territoire de la Commission scolaire des Chic-Chocs;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Aline Perry, et résolu,

CC-1909-029

CC-1909-029 de permettre à la commissaire, madame Aline Smith de poursuivre son mandat actuel de commissaire.

7. DIRECTION GÉNÉRALE ET COMMUNICATIONS

Aucun point

8. SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

Aucun point

9. SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

9.1 RÈGLES RELATIVES À L'ADMISSION ET À L'INSCRIPTION DES ÉLÈVES DANS LES ÉCOLES 2020-2021

Les règles relatives à l'admission et à l'inscription des élèves dans les écoles 2020-2021 ont été déposées à titre d'information.

9.2 CADRE D'ORGANISATION DES SERVICES ÉDUCATIFS 2020-2021

Le cadre d'organisation des services éducatifs dans les écoles 2020-2021 a été déposé à titre d'information.

9.3 CALENDRIER SCOLAIRE 2020-2021

Le calendrier scolaire 2020-2021 a été déposé à titre d'information.

9.4 ORGANISATION SCOLAIRE, VERSION 6

CONSIDÉRANT la répartition des services dans les écoles, établis dans le Cadre d'organisation des services 2019-2020 (organisation scolaire);

VU l'article 5.9 des Règles de répartition des ressources entre les entités de la Commission scolaire 2019-2020 qui stipule, entre autres, que « L'organisation scolaire de base pour l'ensemble de la Commission scolaire est établie par la direction des Services éducatifs pour adoption par le conseil des commissaires. »;

CONSIDÉRANT la consultation menée auprès des directions d'école et l'analyse des besoins;

CONSIDÉRANT les indices de défavorisation des écoles et selon des principes d'équité;

CONSIDÉRANT que la version proposée est évolutive et que des changements pourraient y être apportés jusqu'au 15 octobre 2019;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Isabelle Richard, et résolu,

CC-1909-030

CC-1909-030 que soit adoptée l'organisation scolaire 2019-2020, version 6, datée du 24 septembre 2019 en tant qu'organisation scolaire pour l'ensemble de la Commission scolaire.

10. SERVICES ÉDUCATIFS AUX ADULTES ET À LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Aucun point

11. SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Aucun point

12. SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES, DE L'APPROVISIONNEMENT ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

12.1 RÉNOVATION DES SALLES D'EAU ET CONSOLIDATION STRUCTURALE DU PLANCHER AU COLLÈGE SAINT-MARTIN

VU la lettre du ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, datée du 22 octobre 2018, confirmant le financement requis à la réalisation des projets Maintien des bâtiments et Résorption du déficit de maintien 2018-2019 (Projets 3331D1819 et 3332D1819);

VU l'appel d'offres public diffusé sur le Système électronique d'appel d'offres (SÉAO) en date du 18 juillet 2019;

CONSIDÉRANT les offres reçues :

SOUSSIONNAIRE	PROVENANCE	MONTANT (AVANT TAXES)	MONTANT (APRÈS TAXES)	CONFORME	RECOMMANDATION
Rénovation C.M. Inc.	Grande-Vallée	146 000,00 \$	167 863,50 \$	Oui	✓
Rochefort rénovation et construction Enr.	Gaspé	149 777,00 \$	172 206,11 \$	Oui	
L'Avant-Garde Construction	Rimouski	189 000,00 \$	217 302,75 \$	Oui	

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme Vachon et Roy architectes, experts professionnels dans le dossier;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Jean-Yves Dupuis, et résolu,

CC-1909-031

CC-1909-031 de retenir les services de Rénovation C.M. Inc., pour effectuer des travaux de rénovation des salles d'eau et consolidation structurale du plancher au collège Saint-Martin, au montant de 146 000,00 \$, taxes non incluses, (168 863,50 \$, avec taxes), réparti comme suit :

- Projet 3331D1819 – Rénovation des blocs sanitaires : 116 000,00\$, taxes non incluses (133 371,00\$ avec taxes);
- Projet 3332D1819 – Consolidation structurale du plancher 30 000,00\$, taxes non incluses (34 492,50\$ avec taxes);

et de mandater le directeur du Service des ressources matérielles, de l'approvisionnement et du transport scolaire à signer pour et au nom de la Commission scolaire des Chic-

Chocs tous les documents requis à la réalisation des travaux.

12.2 SERVICES DE GARDIEN(NE) POUR RÉSIDENCE D'ÉLÈVES ADULTES (CENTRE DE FORMATION DE LA CÔTE-DE-GASPÉ, C.-E.-POULIOT)

VU l'appel d'offres public diffusé sur le Système électronique d'appel d'offres (SÉAO) en date du 5 septembre 2019;

CONSIDÉRANT les offres reçues :

SOUSSIONNAIRE	PROVENANCE	TAUX HORAIRE AVANT TAXES	TOTAL AVANT TAXES POUR UN MAXIMUM DE 15 000 HEURES ¹	CONFORME	RECOMMANDATION
Neptune Security Services inc.	Montréal	22,50 \$	337 500,00 \$	oui	oui
Groupe de sécurité Garda SENC	Montréal	39,95 \$	599 250,00 \$	oui	

Note 1 : À titre indicatif seulement.

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame France Tapp, et résolu,

CC-1909-032

CC-1909-032 de retenir les services de Neptune Security Services inc. pour les services de gardien(ne) de sécurité pour résidence d'élèves adultes (Centre de formation de La Côte-de-Gaspé, C.-E.-Pouliot) pour la période du 1^{er} octobre 2019 au 30 septembre 2022, au taux horaire de 22,50 \$, avant taxes, pour un maximum de 15 000 heures pour cette période, soit 337 500,00 \$ avant taxes, et de mandater le directeur du centre de formation de La Côte-de-Gaspé à signer, pour et au nom de la Commission scolaire des Chic-Chocs, tous les documents requis à la réalisation de ce contrat.

13. SERVICE DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES ET DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Aucun point

14. INFORMATIONS

14.1 RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Le président fait état de sa participation aux activités reliées à la fonction de la présidence pour la période du 28 août au 24 septembre 2019.

14.2 RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Le rapport d'activités de la directrice générale est déposé. Par celui-ci, elle fait état de sa participation aux activités reliées à la fonction de la direction générale pour la période du 28 août au 24 septembre 2019.

14.3 RAPPORT DE DÉLÉGATION, DE REPRÉSENTATION OU DE PARTICIPATION DES COMMISSAIRES

- Le commissaire, monsieur J. Antonio Blouin, fait état de sa participation aux activités suivantes :
 - Conseil d'établissement du Cégep de la Gaspésie-et-des-Îles, 2019-08-30;
 - Comité de vérification à Gaspé, 2019-09-16.

14.4 RAPPORT DES COMMISSAIRES-PARENTS

Mme Isabelle Richard, présidente du comité de parents, présente le rapport de la deuxième session de travail qu'elle a tenue avec des membres du comité exécutif, soit mesdames Julie Pariseau et France Tapp :

- Rapport annuel 2018-2019;
- Les règles de régie interne;
- Matériel pour les clés USB à remettre aux membres;
- Formation offerte aux parents.

La première rencontre du comité de parents se tiendra le 8 octobre à 18 h 30, à Grande-Vallée et en visioconférence avec la présence de madame Charrette et une petite présentation vidéo sur les rôles et fonctions du commissaire-parent.

Rapport rédigé par madame Isabelle Richard, présidente du comité de parents.

14.5 INFORMATIONS DES ÉTABLISSEMENTS

La directrice générale, madame Deslilas Fournier, présente aux commissaires le rapport des événements réalisés et à venir dans les établissements jusqu'au 22 octobre 2019.

14.6 REDDITION DE COMPTES DES ADMINISTRATEURS

Dans le cadre du Règlement relatif à la délégation de fonctions et pouvoirs, la directrice générale et les directeurs de service sont appelés à prendre un certain nombre de décisions. Les documents déposés témoignent des décisions prises au cours des mois d'août 2019.

14.7 REDDITION DE COMPTES DES COMITÉS DE GOUVERNANCE

Différents comités de gouvernance sont institués à la Commission scolaire des Chic-Chocs et doivent rendre compte de leurs actions au conseil des commissaires.

- Aucun compte rendu n'est déposé.

15. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC (10 MINUTES)

Pas de public présent, aucun droit de parole n'est accordé.

16. AUTRES AFFAIRES

Aucune autre affaire ne fut discutée.

17. CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

- Aucune correspondance ni de dépôt de documents.

18. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES COMMISSAIRES

La commissaire, madame France Tapp, demande dans la mesure du possible, à ce que la date des assemblées générales annuelles des écoles bassins soit différente de celles de l'école secondaire.

Un rappel sera fait en ce sens auprès des directions d'écoles, mais nous savons que le calendrier des rencontres est fait en fonction des réalités propres à chaque école.

La commissaire, madame Aline Perry, questionne la possibilité de demander une résolution d'appui à la Ville pour le maintien de la gouvernance scolaire actuelle.

Il est convenu d'attendre le dépôt du projet de loi avant d'aller de l'avant avec une telle demande.

19. AJOUT

Aucun ajout

20. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Jean-Yves Dupuis, et résolu,

CC-1909-033

CC-1909-033

que l'assemblée soit levée à 19 h 41.

PRÉSIDENT DE LA RENCONTRE

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL